



2018 DASCO 15 Subventions (5.000 euros) à diverses associations pour des actions Politique de la Ville dans le 14e arrondissement et convention avec l'association « Zup de Co »

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le but de développer l'éducation, la pratique artistique et culturelle des enfants et des jeunes et de construire des trajectoires scolaires et éducatives positives, je vous propose d'apporter notre soutien à cinq associations pour leur projets élaborés dans le cadre de la Politique de la Ville au titre de l'année 2018 dans le 14e arrondissement.

Il est proposé d'allouer une subvention à ces associations pour les actions pédagogiques ou éducatives indiquées dans le présent projet, et conduites en temps scolaire ou périscolaire. Le montant global des subventions pour le 14e arrondissement s'élève à 5.000 €.

L'association Carrefour 14 organise des activités manuelles, culturelles, sportives ou de loisirs pour les enfants du quartier Porte de Vanves. Les liens familiaux sont également développés grâce aux temps ouverts aux parents sous forme de sorties familiales. L'action se déroule principalement au bénéfice d'enfants mais aussi de jeunes et d'adultes. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 1.000 euros.

L'association La Compagnie à l'Affût dirige des ateliers théâtre en partenariat avec MômDidot s'achevant par un temps public. L'action consiste à créer une dynamique collective autour de la parentalité dans les quartiers populaires du 14e au profit des enfants, des adolescents et des parents. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 1.000 euros.

L'association Mains Agiles mène un projet intitulé « Education : Défilé costumé du Printemps » qui consiste à organiser un défilé musical réunissant les instruments de musiques, les chants et les costumes sur le thème « couleurs et musiques dans le carnaval » jusqu'au stade Didot. Les animateurs des centres de loisirs sont associés au projet pour guider les enfants des quartiers Porte de Vanve et Plaisance. Il est proposé de lui attribuer 1.000 euros.

L'association « Zup de co » conduit une action de prévention du décrochage scolaire en primaire grâce à un tutorat individuel et collectif numérique d'élèves en difficulté des niveaux CE2 CM1 CM2 de l'école Alain Fournier. Cette action a pour but de faciliter la transition école/collège, en construisant un trait d'union avec le tutorat mis en place dès la 6e au collège François Villon. Il est proposé de lui attribuer 1.000 euros.

L'association Educ'hand développe la pratique du Handball pour les jeunes filles issues des quartiers populaires et organise une intervention sur une thématique particulière (développement durable, nutrition,

gestes de Premiers Secours, etc) ou à un accompagnement scolaire. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 1.000 euros.

Ces dossiers ont été retenus en accord avec le Service Politique de la Ville de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires et la Mairie du 14e arrondissement au regard des priorités municipales et après prise en compte des arbitrages rendus lors des réunions des Commissions locales de l'Appel à Projets (CLAP).

En raison de l'intérêt local de ces actions, je vous propose de m'autoriser à signer une convention annuelle d'objectifs avec l'association « Zup de Co » et d'accorder une subvention à chacune des associations précitées pour un montant global de 5.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris